Message de Xavier Bertrand pour le Congrès annuel d'Autisme France

Mesdames et Messieurs les élus.

Mesdames et Messieurs les Présidents.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes excuses, en mon nom et en celui de Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat à la Solidarité, car nous ne pouvons pas être présents parmi vous aujourd'hui pour ces rencontres. Mais je tenais à vous délivrer ce message pour vous assurer que la question de la prise en charge des personnes souffrant d'autisme est au cœur de nos priorités, et que nous travaillons pour vous apporter, dès le début 2008, des réponses complémentaires à celles qui existent déjà.

En effet, nous savons selon les estimations de l'INSERM en 2003 que ce sont 180 000 personnes qui sont atteintes d'autisme en France – je mentionne ces données, tout en sachant qu'elles sont sans doute inférieures à la réalité, notamment en raison des insuffisances du dépistage. Il est vrai que l'on n'a pris conscience que récemment de la nécessité de développer des solutions de prise en charge plus adaptées à la spécificité de l'autisme ; mais il

reste que, pour les personnes atteintes du handicap autistique et leurs familles l'urgence est chaque jour plus grande.

Le plan Autisme 2005-2007 a permis de franchir une première étape. Aujourd'hui, chaque région dispose d'un centre ressource sur l'autisme, pour favoriser le repérage des troubles le plus précocement possible, et permettre l'accompagnement des familles. Des recommandations professionnelles pour le diagnostic de l'autisme ont été publiées, et un programme de sensibilisation des professionnels de santé a été engagé. Par ailleurs, un effort tout particulier a été fait en vue de créer des places, puisque sur toute la durée du Plan, 2600 places spécifiquement dédiées aux personnes autistes, enfants et adultes, ont été financées.

Néanmoins, nous le savons, il reste encore du chemin à faire. C'est pourquoi, avec Valérie LETARD, nous ne voulons pas seulement poursuivre la politique engagée dès 2005 : nous voulons accélérer. Et pour cela, nous souhaitons avant tout travailler en commun, avec l'ensemble des partenaires, avec vous tous, pour faire connaître les bonnes idées, les bonnes « pratiques ». Cette démarche, ce dialogue est aujourd'hui

indispensable pour que nous avancions plus rapidement; et ce Congrès, consacré aux « pratiques adaptées », démontre la nécessité que nous ayons aujourd'hui une réflexion très large sur cette question, et que nous regardions ce qui se passe ailleurs, chez nos voisins.

Car lorsqu'on pense « pratiques », un **enjeu fondamental** se dessine, que vous connaissez bien : celui des **méthodes de prise en charge**, et de la réflexion sur les nouvelles méthodes, parmi lesquelles l'ABA (*Applied Behavior Analysis*), sur laquelle vous avez réfléchi ce matin et qui, nous le savons, est encore peu connue et pratiquée en France, mais qui l'est beaucoup plus aux Etats-Unis.

Sur cette question, notre volonté est claire : si cette méthode offre toutes les garanties du point de vue de l'intérêt de l'enfant et des familles, le Gouvernement apportera son concours à son évaluation et à son développement. Mais pour cela, comme sur les autres sujets, nous aurons besoin de travailler main dans la main avec tous les partenaires, notamment les associations et les familles, qui ont une expérience quotidienne de ce handicap.

Car c'est ensemble que nous ferons avancer les choses, et c'est ensemble aussi, j'en suis convaincu, que nous parviendrons à la meilleure prise en charge possible pour les personnes avec autisme. En effet, ne nous voilons pas la face : aujourd'hui,

l'hôpital comme les structures médico-sociales « classiques », ne répondent pas suffisamment aux particularités du handicap autistique. C'est pourquoi je souhaite que des structures adaptées soient mises en place pour les accueillir, enfants comme adultes.

Cette réflexion était au cœur de la démarche conduite par le précédent Gouvernement, qui a installé, en avril 2007, un *Comité de réflexion et de proposition sur l'autisme*. Nous avons souhaité, avec Valérie LETARD, pérenniser cette structure et veiller à sa composition pluraliste, afin que cette instance rassemble tous les acteurs de la prise en charge - médecins, autres professionnels, parents, associations, institutions, éducation nationale. Au-delà des clivages pouvant exister sur les méthodes de prise en charge, la variété de sa composition doit permettre de faire émerger des constats partagés et d'avancer vers des pratiques nouvelles.

Comme je vous l'ai dit, nous souhaitons avancer rapidement. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Patrick GOHET, Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées, en sa qualité de Président du comité de réflexion sur l'autisme, d'accélérer les travaux de ce comité, afin de pouvoir disposer, d'ici la fin de l'année 2007, de propositions concrètes pour un nouveau plan autisme 2008-2010.

Celui-ci comprendra bien évidemment un volet relatif à la création de places d'accueil spécifiques, conformément aux engagements pris par le Président de la République dès le mois de juin dernier. Mais parce que nous voulons répondre immédiatement à un besoin de prise en charge que nous savons primordial pour les familles, je peux d'ores et déjà vous indiquer qu'un plan pluriannuel de création de places en établissements pour les personnes handicapées sera annoncé d'ici la fin de l'année, qui comprendra un volet consacré aux personnes autistes, enfants et adultes.

Au-delà de la question de l'accueil en établissement, si importante pour les familles et leurs enfants, le plan Autisme 2008-2010 traitera également des solutions alternatives comme l'accueil de jour, mais aussi, je l'ai dit, des méthodes innovantes de prise en charge et d'accompagnement. Par ailleurs, nous n'omettrons pas, comme nous avons commencé à le faire dès cette rentrée scolaire 2007 avec le Ministre de l'Education nationale, Xavier DARCOS, de proposer des solutions en matière éducative et d'intégration scolaire, chaque fois qu'elle est possible et souhaitable dans l'intérêt de l'enfant.

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez compris, la thématique du Congrès que vous tenez aujourd'hui est au cœur de nos priorités. Cette journée permettra, nous en sommes convaincus, de faire remonter des initiatives et de faire émerger des pistes de réflexion, que nous vous invitons à nous transmettre, ainsi qu'à Patrick GOHET qui anime les travaux du comité. Car c'est en travaillant ensemble que nous saurons comment mieux tendre la main aux personnes autistes, et accompagner les familles.

Je suis convaincu que des débats comme ceux-ci contribuent à faire avancer les choses. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent aujourd'hui à cette initiative, et à vous souhaiter d'excellents échanges.

Xavier BERTRAND